



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUILLET 2024

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Alexis siège en séance ordinaire, ce 15 juillet 2024, à la Salle du conseil, 258 rue Principale, à Saint-Alexis.

Présences :

Michel Ricard Maire
Guylaine Perreault Conseillère poste no 1
Catherine Venne Conseillère poste no 2
Sébastien Ricard Conseiller poste no 3
Myriam Arbour Conseillère poste no 4
Chantal Robichaud Conseillère poste no 5
Danny Quesnel Conseiller poste no 6

Chantal Duval, directrice générale et greffière-trésorière

Absence (s) :

1. Ouverture et constat du quorum

Michel Ricard, maire, déclare l'assemblée ouverte à 19h35.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2024.07.01

Il est proposé par : Catherine Venne

Et résolu :

QUE le Conseil municipal de Saint-Alexis adopte l'ordre du jour, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Nouvelles alexinoises

Michel Ricard, maire, profite de la séance pour souligner les activités suivantes :

- Les travaux de remplacement des vannes d'aqueduc sont terminés et les travaux se sont déroulés plus rapidement que prévu.
- Le cinéparc organisé par le Comité des loisirs le 5 juillet a attiré environ 60 participants.
- Une animation "heure du compte" a eu lieu à la bibliothèque le 6 juillet et a attiré 16 participants.
- Productions maraîchères Mailhot, une entreprise alexinoise, a fêté ses 40 ans le 13 juillet.
- Le festival acadien de la Nouvelle-Acadie aura lieu du 9 au 11 août avec un atelier artistique au Chalet récréatif le dimanche 11 août.
- La 36e édition des Jeux de la MRC pour les 50 ans et plus aura lieu les 7 et 8 août à Saint-Lin-Laurentides.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 Séance ordinaire du 17 juin 2024

2024.07.02

Il est proposé par : Danny Quesnel

Et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2024, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUILLET 2024

5. Période de questions

Aucune question

6. Urbanisme

7. Ressources humaines

7.1 Poste de Coordinatrice de la Bibliothèque Diane-Lavallée – Fin de probation et confirmation de permanence

2024.07.03

ATTENDU QUE le Conseil municipal a procédé à l'embauche de Madame Ghislaine Beaufort au poste de Coordinatrice de la Bibliothèque Diane-Lavallée par la résolution 2024.01.23 adoptée lors de la séance extraordinaire du 26 janvier 2024.

ATTENDU QUE la période de probation de Madame Ghislaine Beaufort se terminera le 5 août 2024.

ATTENDU QUE Madame Ghislaine Beaufort remplit ses fonctions à la satisfaction de la direction générale.

Il est proposé par : Myriam Arbour

Et résolu :

DE CONFIRMER la fin de la probation et de confirmer la permanence de Madame Ghislaine Beaufort au poste de Coordinatrice de la Bibliothèque Diane-Lavallée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Loisirs

9. Communications

10. Bibliothèque

11. Sécurité publique

12. Travaux publics

12.1 Contrat pour l'installation de dos d'âne

2024.07.04

ATTENDU QUE la mise en oeuvre de la phase 1A du plan de circulation prévoit l'ajout de dos d'âne.

ATTENDU QU'il est souhaitable que les dos d'âne existants sur les rues Majeau et Masse soient corrigés pour qu'ils soient moins abruptes.

ATTENDU QUE l'entreprise Latendresse Asphalté inc. a soumis un prix de 1 500 \$ plus taxes par dos d'âne (autant pour les nouveaux que les existants).



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUILLET 2024

Il est proposé par : Guylaine Perreault

Et résolu :

D'OCTROYER le contrat d'installation de six dos d'âne à Latendresse Asphalte inc., soit les trois nouveaux prévus dans la phase 1A de mise en oeuvre du plan d'action de circulation et la correction des trois dos d'âne existants sur les rues Majeau et Masse.

DE FINANCER cette dépense de 9 000 \$ plus taxes avec le surplus cumulé non affecté.

D'AUTORISER l'achat de signalisation en lien avec les dos d'âne et de financer cette dépense avec le surplus cumulé non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2 Chemins de détour sur le réseau routier municipal dans le cadre de travaux de réfection des routes 158 et 341

2024.07.05

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) procédera à des travaux de réfection des routes 158 et 341 à Saint-Alexis et Saint-Jacques, qui auront lieu à compter du 29 juillet sur une période pouvant aller jusqu'à 14 semaines selon un courriel daté du 15 juillet.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alexis a reçu une demande de Groupe Colas Québec Inc. afin d'utiliser le réseau routier municipal pour des chemins de détour dans le cadre de ces travaux.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alexis a réalisé une étude de circulation suivi d'un plan d'action afin de sécuriser et améliorer la qualité de vie des citoyens de Saint-Alexis, et que l'apport massif de trafic sur le réseau routier municipal nuirait à la quiétude et à la sécurité des citoyens, surtout que les travaux auront lieu pendant la rentrée scolaire.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alexis a réalisé d'importants travaux en 2024 et que les citoyens ont eu à composer avec des détours et des rues barrées.

Il est proposé par : Catherine Venne

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

DE REFUSER la demande de chemin de détour de Groupe Colas Québec Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.3 Déneigement et épandage d'abrasifs des édifices municipaux et ses installations 2024-2027 - Appel d'offres sur invitation

2024.07.06

ATTENDU QUE la Municipalité doit s'assurer du déneigement et de l'épandage d'abrasifs pour ses édifices et installations.

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite faire un appel d'offres pour un contrat d'un an, renouvelable annuellement pour deux années supplémentaires, sous certaines conditions.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUILLET 2024

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière a soumis au Conseil municipal un devis d'appel d'offres et que le Conseil s'en déclare satisfait.

Il est proposé par : Chantal Robichaud

Et résolu :

D'AUTORISER le lancement de l'appel d'offres "Déneigement et épandage d'abrasifs des édifices municipaux et ses installations pour la saison 2024-2025 renouvelable pour les saisons 2025-2026 et 2026-2027".

D'INVITER les entreprises suivantes à soumissionner: Excavation Thériault Inc., Excavation Maxime Légaré Inc., ainsi que Pierre-Luc Leblanc et Karine Champagne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Environnement

14. Projets

14.1 Projet Enseignes d'accueil et Panneaux de rues

2024.07.07

ATTENDU QUE le projet des enseignes d'accueil et des panneaux de rues du déploiement de la nouvelle identité visuelle de la Municipalité dépasse les coûts prévus.

ATTENDU QUE l'installation des enseignes d'accueil aux abords de la route 158 exige des consignes de sécurité, qui engendre des frais suite à la demande de permis au ministère des Transports et Mobilité durable (MTMD).

ATTENDU QUE le projet a évolué et que les quantités d'enseignes ont augmenté.

ATTENDU QU'il était prévu de financer 7 000 \$ du projet avec le surplus cumulé non affecté.

Il est proposé par : Guylaine Perreault

Et résolu :

D'APPROUVER une dépense de 6 000 \$ supplémentaire pour un total de 13 000 \$ à financer avec le surplus cumulé non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 Pompage, conditionnement, transport et disposition des boues des étangs numéros 1 et 2 de la station d'épuration des eaux usées - Surveillance

2024.07.08

ATTENDU QUE le projet de Pompage, conditionnement, transport et disposition des boues des étangs numéros 1 et 2 de la station d'épuration des eaux usées est sur le point de débiter.

ATTENDU QUE le mandat d'assistance technique pour ce projet a été donné à Nordikeau par la résolution 2023.03.20 adoptée lors de la séance ordinaire du 20 mars 2023, mais que ce mandat ne comprenait pas la surveillance des travaux.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUILLET 2024

ATTENDU QUE Nordikeau a offert à la Municipalité de Saint-Alexis le volet surveillance des travaux, d'une valeur de 2 800 \$ plus taxes, ainsi que la prochaine mesure de boues (bathymétrie), d'une valeur de 1 830 \$ plus taxes, gratuitement, étant donné la nécessité de reprendre l'appel d'offres pour ce projet.

Il est proposé par : Sébastien Ricard

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'OCTROYER le mandat de surveillance à Nordikeau pour le projet Pompage, conditionnement, transport et disposition des boues des étangs numéros 1 et 2 de la station d'épuration des eaux usées, à zéro frais pour la Municipalité.

D'ACCEPTER l'offre de Nordikeau de faire la prochaine mesure de boues (bathymétrie) gratuitement.

QUE la présente résolution fasse office de transaction et quittance mutuelle entre la Municipalité de Saint-Alexis et Nordikeau pour le dossier du devis d'appel d'offres du projet Pompage, conditionnement, transport et disposition des boues des étangs numéros 1 et 2 de la station d'épuration des eaux usées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.3 Plan d'action global pour la sécurisation du réseau routier - Mise en oeuvre de la phase 1A - achat d'un radar pédagogique

2024.07.09

ATTENDU QUE le Conseil municipal, par la résolution 2023.09.30 adoptée lors de la séance extraordinaire du 25 septembre 2023, a adopté le plan d'action global pour la sécurisation du réseau routier à l'intérieur de la Municipalité de Saint-Alexis.

ATTENDU QUE le Conseil municipal, par la résolution 2023.12.24, adoptée lors de la séance ordinaire du 18 décembre 2023, a adopté les éléments de la phase 1A de mise en oeuvre de ce plan.

ATTENDU QUE la phase 1A prévoit l'achat d'un radar pédagogique et que des soumissions ont été demandées et reçues de Signalisation Kalitec Inc. et de Martech Inc.

ATTENDU QUE les soumissions ont été analysées.

Il est proposé par : Myriam Arbour

Et résolu :

D'ACHETER le radar pédagogique PREMIUM auprès de Signalisation Kalitec Inc. selon la soumission numéro SO-05233, au montant de 7 616,24 \$ plus taxes.

DE FINANCER cet achat avec le surplus cumulé non affecté, comme prévu au Plan triennal d'immobilisations 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUILLET 2024

2024.07.10

14.4 Assistance technique en ingénierie civile pour divers projets

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite que la direction générale et les travaux publics soient soutenus par une firme d'ingénieurs pour certains projets, notamment la surveillance des travaux de rapiéçage et des travaux en lien avec les égouts pluviaux.

ATTENDU QUE la firme gbi a fait parvenir à la Municipalité une proposition de contrat d'assistance technique en ingénierie civile pour divers projets, soumission numéro OS 24-0718 datée du 31 mai 2024, à taux horaire pour un maximum de 10 000 \$ plus taxes pour l'année 2024.

Il est proposé par : Danny Quesnel

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'OCTROYER le contrat d'assistance technique en ingénierie civile à la firme gbi selon la soumission reçue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Administration

2024.07.11

15.1 Achat d'un ordinateur portable

ATTENDU QU'il y a lieu d'acheter un ordinateur portable pour un des membres du conseil municipal (siège 3) afin de remplacer le iPad qui est désuet.

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une soumission de Omni-tech au montant de 1 019 \$ plus taxes incluant la préparation et configuration.

Il est proposé par : Catherine Venne

Et résolu :

D'AUTORISER l'achat de l'ordinateur portable selon la soumission reçue.

DE FINANCER cette dépense avec le fonds de roulement (FDR) sur 3 ans à compter de 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024.07.12

15.2 Disposition de matériel informatique désuet

ATTENDU QUE le complexe de l'Hôtel de ville a fait l'objet de mises à jour dans la salle du serveur et dans l'accès au wifi.

ATTENDU QUE du matériel informatique, contenant des données de la municipalité, a été changé dans le cadre de cette mise à jour.

Il est proposé par : Myriam Arbour

Et résolu :



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUILLET 2024

DE DISPOSER des équipements informatiques suivants et d'apporter le matériel au dépôt des SERPUARIENS après avoir détruit de façon permanente les données qu'ils contiennent.

- Smart Switch Netgear ProSafe 24+4 FS728TPv2
- Smart switch Gigabit ProSafe 48 ports GS748Tv5
- Terminal intelligent 4G LTE HUAWEI B890
- AVAYA switch 3526T-PWR+ 26 ports
- TP-link Ac1750 TE7C7V5
- TP-link Archer C2300
- Routeur BOARD VoxSun RB951Ui-2HnD

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Règlements

17. Finances

17.1 Approbation des comptes à payer

2024.07.13

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière a déposé aux membres du Conseil une liste des comptes à payer en date du 15 juillet 2024.

Il est proposé par : Guylaine Perreault
Et résolu :

D'APPROUVER la liste déposée en annexe au présent procès-verbal et en autoriser le paiement auprès des fournisseurs, totalisant un montant de 83 857,96 \$.

QUE la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.2 Approbation des déboursés - 30 mai au 17 juin 2024

2024.07.14

ATTENDU QUE la liste des déboursés a été déposée au Conseil municipal pour la période du 30 mai au 17 juin 2024, totalisant :

- 358 330,40 \$ incompressibles
- 10 138,05 \$ salaires

Il est proposé par : Catherine Venne
Et résolu :

D'APPROUVER les déboursés déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.3 Approbation des déboursés - 18 juin au 15 juillet 2024

2024.07.15

ATTENDU QUE la liste des déboursés a été déposée au Conseil municipal pour la période du 18 juin au 15 juillet 2024, totalisant :

- 192 965,51 \$ incompressibles
- 30 168,08 \$ salaires



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUILLET 2024

Il est proposé par : Myriam Arbour
Et résolu :

D'APPROUVER les déboursés déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024.07.16

17.4 Autorisation de paiements

Il est proposé par : Chantal Robichaud
Et résolu :

D'AUTORISER les paiements suivants :

- Michel Beaupied et Fils Inc. pour le perçage d'un mur de béton à l'Hôtel de ville, 980 \$ plus taxes.
- Les Jardins Gourmands Inc. pour les jardinières de fleurs, 2 627,18 \$ taxes incluses.
- Ferme Johatrice (2014) Inc. pour le fauchage des bordures de rues, 3 125 \$ plus taxes
- Remplacement à la réception, Annie Thériault, 81 \$.
- Facture numéro 1 du projet de Remplacement de l'ensemble des vannes du réseau d'aqueduc, Excavation Jérémie Forest Inc., 458 622,66 \$ taxes incluses.
- Cocktail-souper du tournoi de golf de la Chambre de commerce de l'Industrie du 11 septembre, deux billets à 95 \$ chacun, pour un total de 190 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. Période de questions

Des citoyens posent des questions, le maire y répond.

2024.07.17

19. Levée de la séance

Il est proposé par : Chantal Robichaud
Et résolu :

QUE la présente séance du Conseil municipal de Saint-Alexis soit levée à 20h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Michel Ricard
Maire

Chantal Duval
Directrice générale et greffière-trésorière

« Je, Michel Ricard, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Michel Ricard
Maire